

Descriptif

Objet	:	Construction d'un bâtiment communal mixte, d'un parking souterrain, d'une surélévation d'immeubles de logements, de balcons rattachés et d'aménagements extérieurs, à Anières
Forme de mise en concurrence	:	Appel d'offres
Type de procédure	:	Ouverte
Mandat	:	Ingénieur civil
Honoraires	:	Le montant total des travaux (hors honoraires et frais divers) est estimé à CHF 10'020'700.- HT (CFC 1-4 et 9).
Date de publication dans la FAO	:	22 mars 2024
Délai de rendu	:	3 mai 2024, 17h00
Adjudicateur	:	Commune d'Anières
Organisateur	:	Commune d'Anières, représentée par architech SA
Inscription	:	Aucun émoluments de participation ni frais de dossier
Simap	:	N° de la publication 1407217 Documents téléchargeables sur simap.ch
Communauté de soumissionnaires	:	Selon l'annonce publiée sur simap.ch, la communauté de soumissionnaires est admise. Cependant, selon le document A1, l'association de bureaux n'est pas admise. Contraction.
Sous-traitance	:	Admise
Comité d'évaluation	:	Mme Claudine Hentsch, Commune d'Anières, maître d'ouvrage (MO) Mme Anne Bosshard, Commune d'Anières, maître d'ouvrage (MO) M. Guillaume le Grelle, Architech, architecte Mme Lucie Saint-Martin, Architech, architecte
Critères d'adjudication	:	Compréhension de la problématique 35 % Organisation du candidat 10 % Qualité économique globale de l'offre 25 % Références du candidat 30 %
Notation du prix	:	Méthode linéaire Moyenne
Notation du temps	:	Aucune
Indemnisation	:	Aucune

**Commentaires techniques sur
la base des documents
publiés et des bases légales et
réglementaires applicables
dans le cas d'espèce**

Qualités de l'appel d'offres : Dossier d'appel d'offres correspondant au document A1

Remarques sur l'appel d'offres :

Avis de la CCAO



Distribution : Aux membres des associations membres de la FAI
A l'adjudicateur
A l'organisateur